

# Réunion du Conseil Municipal

## du 28 janvier 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 28 janvier 2021 à 18H30, à huis clos, sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) Petits villages de demain
- 2) Choix des routes à refaire
- 3) Repas des aînés
- 4) Point sur le lotissement, terrains à vendre
- 5) Point sur les travaux en cours
- 6) Personnel
- 7) Communauté de Communes : compétence « transport à la demande »
- 8) Vente d'un bien de section à L'Age
- 9) Divers

**Présents :** MM. Nicolas BESSON, Didier GIRAUD, Jérémy GORSSE, Olivier NORE, Claude STEINER, Claude TOURAND, Mmes. Muriel BOUCHARD, Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Maria DUSSAT, Nadine GAUSSE, Marie-Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT.

**Absent excusé :** M. Serge SAINTIGNY.

**Secrétaire de séance :** M. Claude TOURAND.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 19 novembre 2020 est accepté à l'unanimité.

**Remerciements :** Madame le Maire remercie :

- Benjamin et Sara du Bistrot d'Autrefois pour le don du sapin de Noël
- Olivier NORE et son tracteur et Didier GIRAUD pour avoir participé à l'élévation du sapin
- Olivier NORE pour son nettoyage à la croix du « Chez »
- Claude STEINER et son tracteur pour être intervenu route de Gouzon lors d'un accident de camion
- Danielle ROUSSILLAT pour son bénévolat à l'école (COVID)
- Madame COUTEL, perceptrice, qui renonce à son indemnité de confection de budget pour 2020
- Bienvenue à notre kiné Monsieur Cosmin BARBU

### **1°) Petits villages de demain :**

Madame le Maire fait part de sa surprise après avoir appris par la presse qu'il existait pour notre département un nouveau label appelé « petites villes de demain » et qu'apparemment Chambon n'avait pas été retenue, ni même proposée. Différentes interventions ont été aussitôt entreprises par madame le Maire auprès des services préfectoraux (Monsieur le Sous-Préfet et Madame la Préfète). Lecture est faite de la longue lettre que Madame le Maire a adressée à Madame la Préfète argumentant qu'un bourg centre aussi touristique et dynamique que Chambon ne pouvait être écarté de ce dispositif. Pour information, sur le territoire de la Communauté de Communes Creuse Confluence, seules Boussac, Evaux les Bains et Jarnages ont été retenues.

Madame le Maire remercie M. Nicolas SIMONNET, Président de la Communauté de Communes, qui a inclus d'office Chambon parmi la liste des communes de Creuse Confluence intégrant ce dispositif.

Nous attendons avec impatience le résultat de cette démarche avant de savoir si nous allons poursuivre notre lobbying.

## 2°) Choix des routes à faire :

La commission des routes s'est réunie le 22 décembre 2020 et a sélectionné principalement quatre routes à refaire en tiers ou en portions :

- Villemoleix : tout ou partie
- Bordmontgeau : village ?
- Maurissard : terminer les secteurs
- Rière : idem
- Vieille route de Budelière : petits travaux en attendant la réfection complète du quartier.

Un cahier des charges a été établi et quatre entreprises consultées : SIVOM, PONZO, EUROVIA et COLAS. Ces devis nous permettent de faire des demandes de subventions.

Dans le cadre de ces offres, Madame le Maire se charge de contacter l'entreprise EUROVIA afin de lui demander de terminer les différents chantiers entrepris dans la commune avant que leur offre soit examinée.

Monsieur Claude TOURAND explique que le village de Bordmontgeau pourrait bénéficier de ces travaux tout au moins partiellement lorsque le matériel serait sur place (environ 100 mètres de linéaires)

Les chemins de Courbanges à Villemoleix et d'Enleix posent problème : les matériaux employés (agrégats du barrage du Chat-Cros) ne s'intègrent pas dans le sol. Des devis seront demandés pour le rendre plus praticable.

## 3°) Repas des aînés :

Du fait des conditions exceptionnelles (COVID), Madame le Maire indique qu'il n'est pas envisageable de réunir les aînés pour le repas traditionnel et propose de réfléchir ensemble sur une autre forme de cadeau. Après discussion, le Conseil Municipal propose un bon d'achat de 25 € par ménage, valable pendant quatre mois dans les trois restaurants Chambonnais et le supermarché. Cette formule sera proposée aux trois restaurateurs pour acceptation.

## 4°) Point sur le lotissement, terrains à vendre :

➤ Lotissement : des fouilles archéologiques se terminent vendredi soir 29 janvier 2021. Apparemment aucun vestige n'a été trouvé, ce qui va faciliter la mise en place de la suite du programme. Par ailleurs, les agents communaux ont beaucoup travaillé à nettoyer cette parcelle, principalement les anciens jardins. Le projet « COLEOPTER » d'implantation d'une nouvelle garderie au sein du lotissement est en cours d'étude.

### ➤ Terrains à vendre :

a. *Pré Saint Vincent* : le terrain en bord de route est à nouveau disponible et remis à la vente dans les mêmes conditions que la première fois.

b. *Grande rue du Puy* : l'acheteur d'une des parcelles ne répondant plus, un nouvel acquéreur a déjà déposé un certificat d'urbanisme. Il réglera sa part pour le bornage.

c. *Logements à louer* : deux logements disponibles ont été mis à la location sur le « bon coin ». Celui situé au-dessus de la Caisse d'Épargne a trouvé preneur immédiatement.

## 5°) Point sur les travaux en cours :

### ➤ Roto trancheuse :

Lors de sa dernière réunion, la commission a retenu le modèle AGRAM. Les Ets Micard sollicités n'étant pas en mesure de nous fournir cette marque, ce sont les Ets RIERA à Crocq qui ont été retenus pour la somme de 4 613,00 € H.T. La machine sera disponible début février. Les agents municipaux iront la prendre en déposant l'ancienne en dépôt vente.

### ➤ Jeux du square :

Ils sont posés et le contrôle de sécurité a été effectué.

### ➤ Travaux en régie (agents communaux) :

a. Beaucoup de temps passé au nettoyage du lotissement Moulin Ferrare.

b. La croix située à l'intersection de l'avenue Georges Clemenceau et de la rue Germeau Barailon est installée à la grande satisfaction des habitants voisins qui se sont engagés à l'entretenir et à la fleurir.

c. Le mur écroulé de soutènement du sentier qui part vieille route de Budelière a été remonté.

- d. Le mur du cimetière partiellement écroulé est remonté.
- e. Le mur « Aubelle » a fait l'objet de consolidation.
- f. Nombreux arbres morts tombés dans les chemins communaux ont été coupés et retirés.
- g. Les peupliers de la pêcherie de Saint Sornin menacent de tomber sur la voie publique : ils devront être coupés.
- h. Actuellement, les agents effectuent manuellement les saignées sur les routes communales.
- i. Le mur de soutènement de la pêcherie de la Bessède est en mauvais état : il faudrait prévoir un dispositif de grosses pierres afin que les engins agricoles et les véhicules ne roulent pas trop près. La chaussée sera reprise l'été lorsque le niveau le permettra.
- j. Chaufferie perception : les Ets Labouesse ont été retenus pour le remplacement de la chaudière. Il faudrait qu'elle tienne jusqu'aux beaux jours car il est nécessaire d'arrêter le chauffage deux à trois semaines.
- k. La mairie a reçu une lettre de plaintes de remontées d'odeurs place Aubergier. Un couvercle métallique jointé sera posé sur cette bouche d'égout qui ne recueille pratiquement pas d'eau de pluie.
- l. Travaux non terminés Grande rue du Puy : trottoir « Rochette », maçonneries diverses, panneaux de signalisation à poser, gouttières et descentes d'eau à repositionner, goudronnage du haut du petit chemin de la Gaité (maison Beaujon), récupération de la borne à incendie.
- m. Rue de la Couture : reprise des calades et pose d'un drain d'évacuation.
- n. Rue de la Promenade : pose d'une bouche d'évacuation EP trottoir NORRE.
- o. Place Massy : reprise du trottoir et des calades.
- p. Rue du Faubourg St Martial : reprendre le caniveau et les calades n<sup>os</sup>33 et 35.
- q. La conduite d'eau principale entre Chambon et Thauray va être changée. Est-il judicieux, dans le cadre de ces travaux, de faire poser une borne à incendie pour le village de Thauray ? Dossier en attente.

#### **6°) Personnel :**

- a. Mme Muriel BRUN est temporairement détachée à la cantine pour aider le service plus lourd en raison des contraintes Covid, pour une heure trente prise sur son temps de ménage.
- b. M. Robert MERCIER est en arrêt maladie jusqu'à fin février
- c. Mme Sylvie ROUGERON a été acceptée à la demande de médaille pour 35 années de bons et loyaux services à la commune.
- d. M. René BAILLOT recevra la médaille pour ses trente années passées au conseil municipal.
- e. Pour ces médailles, une cérémonie sera organisée ultérieurement.

#### **7°) Communauté de Communes Creuse Confluence :**

L'ancienne communauté de communes du pays de Boussac possédait, avant la fusion (loi Notre), la compétence transport à la demande. Creuse Confluence ne souhaitant pas reprendre et étendre celle-ci au reste du territoire, le Conseil municipal doit se prononcer. Vote : oui à l'unanimité pour restituer cette compétence aux communes concernées (Boussac).

#### **8°) Vente de bien de section :**

Un couple d'Anglais souhaite acquérir une maison dans le village de l'Age. Il s'avère que les anciens propriétaires avaient, depuis longtemps, construit un abri léger sur une parcelle près de cette maison, ignorant qu'il s'agissait d'un bien de section. Madame le Maire propose de régulariser cette situation et de vendre cette parcelle de 86 m<sup>2</sup> aux nouveaux acquéreurs à un euro le m<sup>2</sup>.

Accepté à l'unanimité. La procédure sera lancée.

#### **9°) Divers :**

- a. Rière : lettre de madame GAUMET, propriétaire à Rière, qui remercie la commune pour le nettoyage du chemin communal. Par ailleurs, elle fait remarquer que la route communale qui conduit à sa ferme est en mauvais état et inondée. La commission qui s'était rendue sur place avait constaté le problème qui porte sur environ trente mètres et une intervention sera faite dans ce sens dans le cadre des travaux routiers. Quant au chemin de terre qui dessert les champs et se termine à

sa ferme, la commission se rendra sur place.

b. Pompiers : les pompiers ont reçu un camion incendie neuf. Dans l'attente de sa mise en service définitive, il stationne dans le garage qui appartient à la commune dans le terrain du lotissement du Moulin Ferrare.

c. Madame TILBURY : tous les services du département sollicités suivent avec attention la situation de cette personne en difficultés. Un dossier de demande d'aides a été fait par les services sociaux afin de réparer son logement. Dans cette attente, une bâche a été posée. Les relations sont rendues compliquées du fait du manque de coopération de madame Tilbury.

d. Télévision : certains usagers ont des problèmes de réception par l'antenne. L'A.N.F.R. (Agence Nationale des FRéquences) propose de solutionner individuellement le problème en posant un filtre sur chaque antenne. Cette difficulté est apparue suite à la mise en service du pylône Orange aux Combes. La commune souhaite que Orange prenne ses responsabilités et résolve le problème dans sa globalité. Des démarches sont en cours pour cela.

e. Cantine scolaire : cause COVID, les enfants de l'école maternelle déjeunent à 11h45 puis nettoyage complet pour accueillir l'école élémentaire à 12h30. La semaine dernière, deux enfants étaient testés positifs. L'ARS a fait le nécessaire.

Les dosimètres radon ont été retirés hier et le rapport sera fourni dans un mois.

f. Jardins route de Lépaud : suite au courrier qui a été adressé à chaque locataire de jardin, il ressort que 14 parcelles sur 16 sont louées. Il en reste donc 2 de libres. Des travaux ont été effectués pour maintenir la berge de la rivière. D'autres travaux sont prévus dès que le temps le permettra.

g. Guirlandes de Noël : sur les 384 filaments qui composent les cascades des lampadaires avenue Clémenceau (achetées en 2017), 250 sont grillées. Une demande sera faite auprès du fournisseur.

h. Désherbant : les anciens dés herbants sont interdits. La commune qui a, depuis longtemps, signé un protocole « zéro pesticide », doit utiliser exclusivement des produits bio homologués qui sont très chers. A titre d'exemple, pour traiter le cimetière, le boulo-drome et le stade, le coût s'élève à 2 000 € par an. Malgré nos sollicitations, une seule entreprise a répondu à notre demande.

i. Gendarmerie : le logement du 2<sup>ème</sup> étage du casernement est particulièrement froid. La commune s'est rendue sur place. Plusieurs problèmes sont apparus : des radiateurs électriques défectueux et un problème de VMC. Il faut prévoir le remplacement des bouches qui ne fonctionnent plus. Un technicien sera sollicité rapidement.

j. Poste : la poste prévoit des travaux de réfection du bureau du 12 mars au 13 avril 2021. Durant cette période, le guichet sera fermé au public. La Poste sollicite la commune afin de mettre à sa disposition une salle qui permettrait aux usagers de la MSP de continuer à bénéficier des services. Quant aux autres services, ils seraient confiés aux facteurs. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la mise à disposition de la salle George SAND. La mise en application devra être précisée par les services de la Poste.

k. Place handicapé : monsieur Gilbert DECARD a adressé une lettre à la mairie par laquelle il demande que soit créée une place handicapé sur le petit parking proche de son domicile. Un programme de stationnements réservés aux personnes handicapées est en cours d'élaboration sur les différentes places Chambonnaises. Un courrier lui sera adressé.

l. Clé de l'abbatiale : monsieur HOULBREQUE a ajusté la clé de l'abbatiale fabriquée par monsieur Claude TOURAND. Elle fonctionne désormais dans les deux sens.

m. Lettre UCAC : Madame le Maire lit une lettre adressée à la municipalité par l'Union des Commerçants et Artisans Chambonnais qui présentent leurs vœux.

n. Perception : en cette période de Covid, le bureau de la Perception de Chambon reste ouvert aux particuliers les matins sur rendez-vous.

o. Demande de manœuvre militaire : Madame le Maire est saisie d'une demande de la BA 123 d'Orléans qui souhaite effectuer des manœuvres militaires du 27 février au 02 mars 2021 sur le territoire de la commune. Autorisation acceptée à l'unanimité.

p. Lettre du principal du collège : Monsieur RAPINAT, principal du collège, souhaite organiser un forum sur les nouvelles technologies et prévoit le vol d'un drone. Il sollicite l'autorisation. La Direction de l'Aviation Civile contactée par la mairie précise que pour faire voler un aéronef au-dessus du collège, le certificat d'aptitude spécial du pilote suffit. Néanmoins le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

q. Chemins de randonnées : Madame Maria DUSSAT, monsieur Nicolas BESSON et monsieur Claude TOURAND ont assisté à une réunion de Creuse-Confluence Tourisme à Gouzon. C.C Tourisme souhaite développer le tourisme à travers les chemins de randonnées et éditer un nouveau

rando-guide. Pour cela, une étude a été menée l'été 2020 afin de sélectionner les chemins qui correspondent le mieux aux critères choisis. Seuls trois circuits sur Chambon sont retenus. Ils seront entretenus et balisés par C.C. Tourisme. Par contre, les sentiers non retenus sont restitués aux communes qui désormais assureront l'entretien et le balisage. Il est nécessaire de voir avec CAP Chambon comment prendre en compte cette nouvelle situation.

r. Maison Zwarosky : une bâche a été posée à la demande de la commune pour faire cesser le péril et les nuisances, dans l'attente de la finalité du dossier d'acquisition et des réparations définitives qui interviendront plus tard.

### ***Grands projets futurs :***

Madame le Maire expose quelques pistes pour les prochains travaux à venir en 2021 et réflexions pour 2022 et plus.

#### **2021**

➤ Éclairage jardin public/abbatiale avec le SDEC (40 000 €)  
➤ Église : les travaux nef sud vont commencer (200 000 €). Des retards avec l'A.M.H. sont constatés. Madame le Maire a envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception à monsieur PRUNET, architecte, pour accélérer le démarrage des travaux. La souscription avec la Fondation du Patrimoine est toujours en cours.

➤ Jardins terrasses : remontage des murs par une association de réinsertion. Nous avons déjà une enveloppe de subvention de 20 000 €. On attend les devis.

➤ Signalétique des endroits remarquables du petit patrimoine

➤ Creusalis : lancement des travaux des cinq maisons.

➤ Début des travaux d'aménagement du lotissement.

#### **2022**

➤ Salle des fêtes : travaux de rénovation nécessitant l'intervention d'un architecte. Lancement 2021 pour travaux 2022.

➤ Travaux d'aménagement et de mise en valeur du centre bourg dans le quartier du « Fort de la Motte », Vielle Route de Budelière et Petite rue du Puy : enfouissement des lignes, réfection des réseaux, aménagement paysager.

➤ Nouveau local technique pour les agents communaux.

#### **Questions diverses.**

➤ Monsieur Nicolas BESSON fait remarquer que la façade de la maison très ancienne au 8 Rue Saint Martial menace de tomber et demande si le propriétaire est identifié. La réponse est oui, c'est une des plus anciennes maisons (commerce) de Chambon encore dans son état d'origine, le propriétaire est connu mais malheureusement il ne dispose pas des fonds nécessaires pour sa remise en état.

➤ Monsieur Claude TOURAND demande où en est le dossier de demande de placement de la commune en catastrophe naturelle sécheresse. Le dossier est complet, il est en cours d'instruction par la commission nationale. Le secrétariat de Mairie est chargé de se renseigner.

➤ Monsieur Nicolas BESSON nous fait part de sa vision pour l'élaboration du site internet de la mairie ; il expose le problème : une trentaine de rubriques à 5 heures de travail cela fait beaucoup de temps à y consacrer. A cela s'ajoute le travail du prestataire. Que faire ? Une discussion s'ouvre, pourquoi ne pas solliciter la commission communication à raison de 3 ou 4 heures par semaine ? Un beau site pro, selon Nicolas, coûterait entre 10 000 € et 13 000 €. Madame le Maire ne ferme pas la porte... A suivre.

➤ Madame Nadine GAUSSE demande la parole pour dire qu'elle travaille toujours sur le petit patrimoine et qu'elle rencontre des problèmes de retard à cause du Covid mais qu'elle travaille.

L'ordre du jour ainsi que les questions étant épuisés, Madame le Maire clôt la séance à 21 heure 30